

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne**

Band (Jahr): **13 (1913)**

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Table des matières

du tome XIII du Bulletin des lois.

(Année 1913.)

	Page
I. Lois et ordonnances cantonales	1—87
II. Lois et ordonnances fédérales, appendice	1—232

I. Lois et ordonnances cantonales.

<i>Arrêté</i> qui modifie le règlement de service relatif aux attributions et aux devoirs des fonctionnaires et employés du laboratoire cantonal pour le contrôle des denrées alimentaires et des objets usuels, 7 janvier 1913	1
<i>Ordonnance</i> concernant les fourneaux de cuisine à gaz aérogène, 31 janvier 1913	2
<i>Règlement</i> concernant les examens des aspirants au brevet de capacité pour l'enseignement primaire, 5 février 1913	4
<i>Règlement</i> fixant la pension à payer par les élèves des écoles normales, 11 février 1913	12
<i>Ordonnance</i> qui porte exécution de la loi du 1 ^{er} décembre 1912 sur la police des pauvres et les maisons d'internement et de travail, 25 février 1913	14
<i>Arrêté</i> qui modifie l'ordonnance concernant l'exercice et l'enseignement de la maréchalerie, 25 avril 1913	29

IV

	Page
<i>Convention intercantonale</i> relative à l'expulsion du territoire suisse des étrangers condamnés pour une crime ou un délit, 13 mai 1913	31
<i>Décret</i> qui institue une place de cinquième médecin à l'asile d'aliénés de la Waldau, 27 mai 1913	35
<i>Décret</i> concernant la durée des fonctions des préposés aux poursuites et aux faillites, 28 mai 1913	37
<i>Décret</i> concernant l'organisation des offices des poursuites et des faillites du district de Berne, 28 mai 1913	39
<i>Convention</i> entre les Etats de Berne et de Neuchâtel sur l'exercice de la pêche dans les eaux de la Thièle, 21 juin 1913	41
<i>Décret</i> relatif aux traitements des directeurs et des maîtres des écoles normales de l'Etat, 26 juin 1913	49
<i>Règlement</i> concernant l'examen des aspirants au brevet de capacité pour l'enseignement de la langue allemande (ou de la langue française) dans les écoles primaires supérieures du canton de Berne, 12 août 1913	49
<i>Ordonnance</i> concernant les apprentissages dans les imprimeries, 19 août 1913	52
<i>Circulaire</i> du Conseil-exécutif du canton de Berne à l'intendance de l'impôt, aux préfets et aux notaires concernant les états trimestriels des contrats et actes soumis aux droits fiscaux, 26 août 1913	62
<i>Circulaire</i> du Conseil-exécutif du canton de Berne aux préfets et notaires pratiquants concernant les inventaires publics, 14 octobre 1913	64

	Page
<i>Décret</i> portant création d'une troisième place de pasteur pour la paroisse réformée de St-Paul, à Berne, 18 novembre 1913	71
<i>Décret</i> fixant les traitements des professeurs et des privat-docents de l'université, 18 novembre 1913	72
<i>Décret</i> qui fixe la contribution des compagnies privées d'assurance contre l'incendie aux frais de la police du feu et du service de défense contre le feu, 27 novembre 1913	76
<i>Décret</i> portant réunion des communes mixtes d'Ebligen et d'Oberried, 27 novembre 1913	78
<i>Décret</i> qui fixe les indemnités de présence et de routes des jurés, 27 novembre 1913	79
<i>Ordonnance</i> concernant les apprentissages dans l'industrie des métaux, 3 décembre 1913	81
<i>Loi</i> qui établit une taxe sur les automobiles et modifie la loi sur la police des routes, 14 décembre 1913	84

Table alphabétique des matières
du tome XIII du Bulletin des lois.
 (Année 1913.)

Lois et ordonnances cantonales.

A.

	Page
<i>Actes. V. Droits fiscaux.</i>	
<i>Apprentissages. Ordonnance concernant les — dans les imprimeries</i>	52
<i>Ordonnance concernant les — dans l'industrie des métaux</i>	81
<i>Asiles d'aliénés. V. Waldau.</i>	
<i>Assistance publique. V. Police des pauvres.</i>	
<i>Assurance contre l'incendie. Décret qui fixe la contribution des compagnies privées d'— aux frais de la police du feu et du service de défense contre le feu</i>	76
<i>Automobiles. Loi qui établit une taxe sur les — et modifie la loi sur la police des routes</i>	84

B.

<i>Berne. Décret concernant l'organisation des offices des poursuites et des faillites du district de —</i>	39
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

VIII

C.

<i>Chimiste cantonal.</i> V. <i>Laboratoire cantonal.</i>	Page
<i>Communes.</i> V. <i>Ebligen.</i>	
<i>Compagnies d'assurance.</i> V. <i>Assurance contre l'incendie.</i>	
<i>Contrats.</i> V. <i>Droits fiscaux.</i>	
<i>Conventions intercantionales.</i> V. <i>Expulsion et Thièle.</i>	

D.

<i>Denrées alimentaires.</i> V. <i>Laboratoire cantonal.</i>	
<i>Droits fiscaux.</i> Circulaire du Conseil-exécutif à l'intendance de l'impôt, aux préfets et aux notaires concernant les états trimestriels des contrats et actes soumis aux —	62

E.

<i>Ebligen.</i> Décret portant réunion des communes mixtes d'— et d'Oberried	78
<i>Ecoles normales.</i> Règlement fixant la pension à payer par les élèves des —	12
V. <i>Traitements.</i>	
<i>Enseignement primaire.</i> V. <i>Examens.</i>	
<i>Etrangers.</i> V. <i>Expulsion.</i>	
<i>Examens.</i> Règlement concernant les — des aspirants au brevet de capacité pour l'enseignement primaire	4
Règlement concernant l'examen des aspirants au brevet de capacité pour l'enseignement de la langue allemande dans les écoles primaires supérieures	49
<i>Expulsion.</i> Convention intercantonale relative à l'— des étrangers condamnés pour un crime ou un délit	31

IX

F.

	Page
<i>Faillites. V. Berne et Préposés aux poursuites et faillites.</i>	
<i>Feu. V. Assurance contre l'incendie.</i>	
<i>Fourneaux. Ordonnance concernant les — de cuisine à gaz aérogène</i>	2

G.

Gaz aérogène. V. Fourneaux.

I.

<i>Imprimeries. V. Apprentissages.</i>	
<i>Incendie. V. Assurance contre l'incendie.</i>	
<i>Indemnités. V. Jurés.</i>	
<i>Inventaires publics. Circulaire du Conseil-exécutif aux préfets et aux notaires pratiquants concernant les —</i>	64

J.

<i>Jurés. Décret qui fixe les indemnités de présence et de route des —</i>	79
--------------------------------------------------------------------------------------	----

L.

<i>Laboratoire cantonal. Arrêté qui modifie le règlement de service du — pour le contrôle des denrées alimentaires</i>	1
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

M.

<i>Maisons d'internement et de travail. V. Police des pauvres.</i>	
<i>Maréchalerie. Arrêté qui modifie l'ordonnance concernant la —</i>	29
<i>Métaux. V. Apprentissages.</i>	

X

N.

Neuchâtel. V. Thièle.

Page

O.

Oberried. V. Ebligen.

Offices des poursuites et faillites. V. Berne.

P.

Paroisses. V. St-Paul.

Pasteurs. V. St-Paul.

Pêche. V. Thièle.

Police des pauvres. Ordonnance qui porte exécution de la loi du 1^{er} décembre 1912 sur la — ainsi que les maisons d'internement et de travail 14

Police des routes. V. Automobiles.

Police du feu. V. Assurance contre l'incendie et Fourneaux.

Poursuites. V. Berne et Préposés aux poursuites et faillites.

Préposés aux poursuites et faillites. Décret concernant la durée des fonctions des 37

Professeurs. V. Traitements.

S.

Saint-Paul. Décret portant création d'une troisième place de pasteur pour la paroisse réformée de —, à Berne 71

T.

Thièle. Convention entre les Etats de Berne et de Neuchâtel sur l'exercice de la pêche dans les eaux de la — 41

XI

	Page
<i>Traitements.</i> Décret relatif aux — des directeurs et des maîtres des écoles normales de l'Etat	46
Décret fixant les — des professeurs et des privats-docents de l'université	72

U.

Université. V. Traitements.

W.

<i>Waldau.</i> Décret qui institue une place de cinquième médecin à l'asile d'aliénés de la —	35
----------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

